

COMMUNE de CHAUX DU DOMBIEF
Procès- Verbal du conseil municipal
du 13 JUIN 2023

Présents : JEUNET Mélanie, GRAPPE Bernadette, BAUDURET Matthieu, CHEVALIER François, BRETON Nicolas, HOCQUARD Marine, BRUILLOT Maxime, JACQUIN Thibault.

Excusés : BULONE Géraldine (pouvoir à François CHEVALIER), DURANTON Jacques, DE JACQUELOT Rodolphe, JARNO Pascal

Mme Bernadette GRAPPE a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal précédent
- Compte-rendu des commissions
- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.
- Dossier rénovation de la garderie cantine : étude des devis et demande de subvention.
- Devis remplacement des ampoules en LED de l'éclairage public.
- Devis réfection plafond église
- Devis Entretien des chemin ruraux et voies communales.
- Restaurant communal : proposition d'achat du matériel
- Questions diverses

Mme Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de la délibération pour la désignation d'un référent déontologue pour les élus et la subvention au comité des fêtes pour l'organisation de la fête patronale : accepté à l'unanimité.

1/ Approbation du PV précédent :

A l'unanimité des membres présents à cette séance, le Conseil Municipal approuve le PV du 11 mai qui sera affiché et publié sur le site internet.

2/Comptes-rendus de commissions : pas de commissions particulières.

3/ Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Suite à la validation par le comité social du Centre de Gestion des lignes directrices de gestion et des ratios promus/promouvables, le Conseil Municipal décide la suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe et la création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2023 pour permettre l'avancement de l'ATSEM.

4/ Dossier rénovation des locaux du péri et extra-scolaire (garderie cantine) : étude de devis et demande de subvention :

Ce dossier avait fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR en décembre 2022, qui n'a pas reçu une suite positive. Ce projet a été retravaillé avec les services de la CAF en vue d'obtenir un cofinancement ETAT / CAF.

Après discussion et étude des devis, Conseil Municipal prend note des différents devis qui consistent en la réfection plafonds, des murs, la création d'un coin sieste grâce à la mise en place d'une cloison amovible, l'installation d'éclairage LED et mise aux normes électriques, la pose de toile acoustique dans la pièce principale et la rénovation de l'espace sanitaire.

Le total des travaux est égal à 45 269 € HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention à la CAF et au titre de la DETR 2024.

5/ Devis remplacement des ampoules en LED de l'éclairage public :

Vu la délibération du 16 décembre 2022 décidant le remplacement des ampoules de l'éclairage public et sollicitant une subvention au titre de la DETR et considérant l'obtention de la subvention à hauteur de 30% (11845 €), après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 39 483 € HT de l'entreprise RIGOULOT. Ces travaux seront réalisés cet automne.

6/ Devis réfection plafond de l'église :

Comme annoncé dans le CR du 11 mai, 2 devis pour la réfection de la voute de l'église suite au sinistre de SFR sont parvenus en Mairie. Le Conseil retient celui de l'entreprise VOULOT de 3 332 € HT, qui sera transmis à notre assureur ;

7/ Devis entretien des chemins ruraux et voies communales :

- ✓ Devis réfection de chemins ruraux : Considérant la difficulté de circuler sur deux chemins dits Les Isles et de Trémontagne, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 8 195 € HT de l'entreprise JTA.
- ✓ Devis de goudronnage : Considérant la nécessité de goudronner certaines parties de voies communales (devant la chaufferie bois afin de faciliter le déchiquetage, Rue de l'égalité vers les bâtiments OPH, Chemin des Isles, etc) et de boucher les nids de poules, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 8 302 € HT de l'entreprise COLAS .

8/ Restaurant communal : proposition d'achat du matériel :

Vu le jugement du Tribunal de commerce de Lons-Le-Saunier plaçant la SARL FEDE COCRAI en liquidation judiciaire le 18 novembre 2022,

Vu l'inventaire de la SCP FENAUX-ETIEVANT en date du 12 décembre 2022,

Considérant l'absence de repreneur de ce fonds de commerce,

Considérant la volonté communale de pérenniser ce commerce dans un village touristique de presque 600 habitants,

Considérant qu'une reprise sera plus facile dans un bâtiment équipé de matériel,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de faire une proposition d'achat équivalente :

- à 14 000 € pour la partie matériel (éléments corporels).
- à 1 000 € pour le stocks.

9/ Questions diverses :

- Demande Association Le bief Rouge : de louer ou emprunter le chapiteau communal. Après discussion, le Conseil Municipal refuse et réserve ce chapiteau à une utilisation par les associations communales du village.
- Demande de Johann MICHEL : sollicitant un local pour développer son activité. Le conseil municipal n'a rien à lui proposer qui conviendrait. Il sollicite l'achat de l'échelle des pompiers pour 100 euros : le Conseil accepte à l'unanimité.
- Courrier de Christian CRETIN alertant sur la nécessité de sécuriser l'accès au réservoir des Cressonières qui présente un danger : l'accès sera sécurisé dans les meilleurs délais.
- Courrier de Cyrille BREGAN qui sollicite l'achat de la vieille remorque de la commune : avant d'envisager la vente, il convient de se renseigner sur les responsabilités de la commune, suivant l'état de la remorque.
- Courrier de Heidi PILLOUD et Alexis MARTELET à la recherche de 25 ha de surfaces à exploiter, pour pouvoir reprendre l'exploitation de Claude PILLOUD : la commune n'a pas de réponses positives à leur donner, les parcelles communales ayant été attribuées récemment par conventions pluriannuelles.

La séance est levée à 22 h45.